



Compte-rendu atelier J4 :

Atelier élus : Le développement local et ses enjeux. Le Territoire de projet, outil de la stratégie territoriale (1)

[Présentation >>](#)

Animation : Michael RESTIER, Directeur, ANPP - Territoires de projet

Intervenants :

Josiane CORNELOUP, Présidente ANPP - Territoires de projet et Députée de Saône-et-Loire
Vincent LABARTHE, Président PETR Figeac et Vice-président du Conseil régional Occitanie
Jean-Yves Pineau, Directeur, Les Locals

Le développement local est une démarche ascendante (*a contrario* du développement territorial). La notion de développement local incite à se poser la question de ce qu'est un territoire ? C'est la rencontre entre le vivant, le minéral, l'histoire, le climat... Chaque territoire est singulier, a une profondeur particulière, il faut y être attentif, et adopter une vision sensible et adaptée des réponses à apporter, pour se demander comment mieux y vivre. La démarche de développement local est d'autant plus pertinente avec les enjeux de transition écologique : la transition ne doit pas être subie et triste, mais être nourrie par la joie de fabriquer un monde meilleur, de manière participative. Le développement local a émergé pour refuser la fatalité, et revendiquer un pouvoir d'agir, la capacité d'agir sans demander la permission, la responsabilité de savoir ce qui est bon pour soi.

Le développement local repose sur 6 dimensions :

- Un projet global, incluant des enjeux divers, où il faut "retricoter de l'horizontalité", envisager le territoire comme un écosystème
- La dimension territoriale, doit être au cœur des réflexions pour identifier le périmètre, l'écosystème, le métabolisme territorial pertinent
- La gouvernance. Les élus du territoire doivent savoir faire de la place pour les citoyens et associer les gens qui vivent le territoire
- Valorisation du territoire plutôt que son exploitation
- Formation et information : en accompagnant les élus à changer de paradigme, à mieux comprendre et accompagner les changements de modes de vie
- Animation du projet de territoire, qui ne doit pas simplement reposer sur les agents de développement, mais aussi sur les élus, les citoyens, les forces vives

Points soulevés

- Les intercommunalités portent la mise en œuvre des compétences qui leur sont confiées, indispensables pour répondre aux besoins primaires des habitants. Les Pays, eux, portent des missions, qui accompagnent la définition et la coordination des politiques publiques.
- Utiliser notre histoire récente (Covid + climat) pour identifier nos faiblesses
- Importance du projet de territoire stratégique, intégré, partagé ([Vadémécum >>](#))
- Encourager l'ingénierie de projet et des transitions ([Vadémécum >>](#))
- Adapter la formation des élus à leurs réels besoins
- Indispensable d'anticiper pour ne pas subir
- Intégrer le rythme de la prise de décision, dont la concertation continue
- Importance de la juste casquette de l'élu dans l'instance où il siège
- Accepter la complexité des enjeux, sans vouloir vulgariser à outrance
- Accepter les nouvelles modalités d'animation et donc les confrontations utiles
- Intégrer l'urgence impérieuse à répondre à la transformation écologique
- Donner une opportunité au ZAN pour réinventer notre modèle d'organisation spatiale
- Nécessité de prendre en considération les enjeux : transition écologique, place des seniors, numérique et la sécurité numérique,
- Porter une vigilance particulière à la défense de l'intérêt territorial et européen